

## La discrimination fondée sur l'âge peut-elle être légale ?

Depuis quelques années, notamment à cause de la pénurie de main-d'oeuvre, on incite les personnes âgées à travailler un peu plus longtemps ou à retourner au travail, après leur retraite.

---

Le Journal de Québec · 7 nov. 2023 · 28

---

En pratique, s'il est vrai que le Québec a un criant besoin de main-d'oeuvre, il n'est pas toujours vrai que les personnes âgées ont un accès facile au travail et cela semble encore plus difficile pour les femmes.



Ainsi, à titre d'exemple, selon l'institut de la statistique du Québec, il serait beaucoup plus difficile pour les femmes de 60 à 70 ans de maintenir un taux d'emploi égal à celui des hommes.

### PLUSIEURS EXCEPTIONS À LA RÈGLE

La Charte des droits et libertés de la personne prévoit expressément que la discrimination fondée sur l'âge est interdite. Cependant, ce principe comporte diverses exceptions et on peut même affirmer que le droit relié à l'interdiction de discrimination fondée sur l'âge est relatif. Une loi peut comporter des distinctions, exclusions ou préférences fondées sur l'âge, sans que cela soit forcément discriminatoire, comme ce qui existe dans diverses lois à caractère social. Par loi, on entend également un règlement, un décret du gouvernement ou encore une ordonnance ou un arrêté en conseil.

### LA QUESTION DES APTITUDES

C'est donc dire qu'une entente privée, comme un contrat de travail ou encore une convention collective, doit être exempte de discrimination fondée sur l'âge.

En principe, les questions reliées à un candidat à l'embauche doivent être exemptes de demandes de renseignements fondées notamment sur l'âge.

Cependant, si la question de l'âge est justifiée parce que les aptitudes ou qualités requises pour l'exercice d'un emploi l'exigent, alors on pourra l'aborder, sans qu'il y ait nécessairement discrimination.

Cette dernière exception est importante puisque plusieurs types d'emploi nécessitent des qualités ou aptitudes particulières. Il en est ainsi de certains travaux manuels où manifestement l'âge peut devenir un handicap sérieux à occuper l'emploi en question. Il peut également en être de même, pour les chauffeurs de véhicules publics, comme pour plusieurs autres types d'emploi.

Notons à ce sujet que la Loi sur la santé et la sécurité du travail oblige l'employeur à prendre les mesures appropriées pour éviter que ses travailleurs ne soient exposés à des dangers pouvant compromettre leur santé ou leur sécurité.

La Charte des droits et libertés de la personne prévoit aussi qu'un contrat d'assurance ou de rente ou encore un régime d'avantages sociaux de retraite ou une assurance peut comporter une distinction fondée sur l'âge.

Cependant, démonstration doit être faite que cette distinction est légitime et qu'elle repose sur des données actuarielles reconnues.

PAS SI SIMPLE QUE ÇA

Bien que la Charte des droits et libertés de la personne vise à combattre notamment les préjugés, la question de la discrimination fondée sur l'âge n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît à première vue.

Plusieurs exceptions existent pour justifier une certaine forme de discrimination fondée sur l'âge. Cependant, celui qui invoque une exemption particulière doit être en mesure de justifier que sa contravention à la Charte des droits et libertés la personne est légitime. Et en cette matière, chaque cas est particulier et doit être examiné à la lumière des faits qui lui sont propres.

Ultimement, les tribunaux pourront être amenés à décider de la question de savoir si l'exception invoquée est justifiée.

# LA CONGESTION ROUTIÈRE DE RETOUR EN FORCE À QUÉBEC

Tant le réseau municipal que les autoroutes sont bloqués par des bouchons

Le Journal de Québec · 7 nov. 2023 · 3 · STÉPHANIE MARTIN

La congestion routière est de retour avec force à Québec, particulièrement en milieu de semaine sur le réseau municipal, mais aussi sur les autoroutes, dont Henri-iv, qui vient à peine d'être élargie, mais qui est déjà le théâtre de bouchons aux heures de pointe.



À la suite des observations faites au cours des dernières semaines par Le Journal concernant une congestion accrue sur les grandes artères de la capitale, la Ville de Québec a confirmé que la situation a empiré.

« En effet, la Ville a également noté que les conditions de circulation étaient plus difficiles certains jours de la semaine, soit le mardi, le mercredi et le jeudi », a indiqué le porte-parole Jean-pascal Lavoie.

Le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville a de plus noté le printemps dernier que la situation était revenue à ce qui prévalait avant la COVID-19.

« Les données recueillies en mai dernier montraient que le taux de rétablissement par rapport à 2019, avant la pandémie, était de 92 % à la période de pointe du matin, de 101 % à l'heure du

midi et de 99 % à la période de pointe de l'après-midi. »

#### NOUVELLE PÉRIODE DE POINTE LE MIDI

Fait nouveau, la Ville note « qu'il y a trois périodes de pointe dans la journée », avec l'ajout du midi.

« Les débits de circulation sur l'heure du midi sont maintenant plus élevés qu'à l'heure de pointe du matin. Ils sont toutefois moins élevés qu'à l'heure de pointe de l'après-midi. »

Une nouvelle cueillette de données sera effectuée ce mois-ci.

#### TRAFIC INDUIT

Sur l'autoroute Henri-iv Nord, à l'heure de pointe du soir, il n'est pas rare qu'un bouchon s'étire sur plusieurs kilomètres, entre le chemin Sainte-foy et l'autoroute Félix-leclerc.

Pourtant, cette infrastructure vient à peine d'être élargie. Amorcée en 2018, la phase deux des travaux a été complétée en 2021.

Cela tend à démontrer le phénomène du trafic induit, mesuré scientifiquement partout dans le monde, selon lequel l'ajout de capacité sur une autoroute amène automatiquement plus d'automobilistes à l'utiliser, augmentant la congestion plutôt que de la diminuer.

Les données recueillies par le ministère des Transports (MTQ) et fournies au Journal démontrent d'ailleurs que le débit journalier de véhicules sur Henri-iv, direction nord, entre l'autoroute Charest et le boulevard Wilfrid-hamel, a augmenté de 6300 véhicules par jour entre novembre 2017 et octobre 2023.

#### VÉHICULES EN HAUSSE SUR NOS ROUTES

Alors que la Ville de Québec entrevoit 100 000 déplacements de plus par jour sur son territoire d'ici 2041, on remarque aussi qu'il y a de plus en plus de voitures sur nos routes.

Selon des données fournies par la Société de l'assurance automobile du Québec, le nombre de véhicules de promenade (automobile ou camion léger) immatriculés par des particuliers dans la Capitale-nationale est en augmentation constante depuis 10 ans.

Il est passé de 400 208 en 2012 à 443 129 en 2022.

Cela ne comprend pas les véhicules de promenade utilisés à des fins commerciales ou institutionnelles, dont le nombre est resté stable, autour de 46 500, depuis une décennie.

# Marchand dira rapidement s'il se représente en 2025

Le Journal de Quebec · 7 nov. 2023 · 11 · TAÏEB MOALLA

Confronté à une baisse marquée du taux de satisfaction dans un sondage Léger, Bruno Marchand a affirmé « qu'il faut écouter » la population et a promis qu'il annoncera « rapidement » ses couleurs quant à une éventuelle candidature à la mairie de Québec en 2025.

« Il faut écouter ce que les gens ont à dire. Il faut entendre. J'ai pas fini d'entendre [...] Ça m'oblige à être meilleur », a-t-il laissé tomber hier, en impromptu de presse, en faisant valoir qu'il évolue actuellement « dans un contexte compliqué ».

Cela dit, le maire a ajouté être totalement en phase avec les cinq priorités de la population : le logement, la santé financière, les taxes, l'itinérance et la mobilité.

## RÉPONSE RAPIDE À VENIR

Interrogé spécifiquement sur une possible nouvelle candidature à la mairie dans deux ans, il a répondu ceci : « Je vous ai toujours dit que je ne voulais pas que ce soit une source de réflexion présentement dans la façon dont je me positionne dans les projets. Je vous redis ça, mais je vous promets que vous aurez la réponse rapidement de quels seront mes intérêts ». Dans le sondage publié hier dans Le Journal, on apprenait que la cote de popularité de Bruno Marchand a chuté et que près de la moitié des citoyens souhaitent un changement à la mairie.

# MI-MANDAT DE MARCHAND | La chance au coureur s'est épuisée

Par Émilie Pelletier, Le Soleil

|7 novembre 2023

Une majorité de gens croit que le maire Marchand consacre «trop de place» au tramway dans ses priorités, selon les chiffres du sondage SOM-Le Soleil. (Yan Doublet/Archives Le Soleil)

À la première année en poste du maire Bruno Marchand, les électeurs ont donné la chance au coureur. À mi-chemin entre la ligne de départ et d'arrivée, le travail du maire ravit maintenant à peine plus du tiers des citoyens de Québec.

Le niveau de satisfaction à l'égard du maire Marchand se fragilise, traduit un sondage SOM-*Le Soleil*. La lune de miel des débuts a fait place au test de la réalité pour le maire de Québec. À la mi-parcours de son premier mandat à la tête de la ville de Québec, Bruno Marchand a perdu des plumes.

Le coup de sonde montre que près de la moitié des gens de Québec ne sont que « peu » voire « pas du tout » satisfaits du travail de leur maire, avec une plus forte proportion pour cette deuxième option. À l'inverse, quelque 36 % des répondants questionnés s'en disent « assez » ou « très » satisfaits.

Les 16 % restants figurent au rang des indécis et ne se prononcent pas sur la question.

« On est loin de ce que [Régis] Labeaume avait, ça, c'est clair », compare le vice-président et chef de la stratégie d'affaires chez SOM, Éric Lacroix. L'ex-maire de la capitale a joui d'une forte popularité tout au long de ses 14 ans de règne.

Nouveau venu en politique, Bruno Marchand avait pourtant bien fait à son premier bulletin, l'an dernier. Après presque une année au pouvoir,

sa cote de satisfaction frôlait les 75 %, d'après les résultats d'un sondage Segma–*Le Soleil*–FM93 réalisé en septembre 2022.

Bien qu'issues d'une méthodologie différente, ces données montrent quand même un recul de la faveur des gens de Québec envers leur maire, qui a fondu de moitié.

### **Les trois quarts de la population de Québec satisfaits de Bruno Marchand**

Peut-être parce que le candidat Marchand avait mis la barre des attentes hautes pendant la campagne électorale, suppose le sondeur, qui ne va pas jusqu'à dire que le maire est déjà usé par le pouvoir.

« Il avait dit qu'il allait améliorer le projet de tramway du maire Labeaume avec la dalle de béton, les fils. Il n'a malheureusement pas livré ça. Je pense que les gens lui en veulent un peu et ça n'aide pas », note M. Lacroix.

Le contexte dans lequel évolue le projet de tramway n'est rien pour aider, ajoute-t-il.

**« Il y a énormément d'incertitude et je pense que c'est ça qui est le gros problème de Bruno Marchand en ce moment. »**

— Éric Lacroix

« En septembre 2022, ça faisait moins d'un an qu'il était au pouvoir. On se disait : il va nous annoncer des choses, mais à partir de ce moment-là, il y a eu des retards : il promettait une mise à jour des coûts et c'était toujours pelleté par en avant », rappelle-t-il.

La facture actualisée a finalement été présentée publiquement la semaine dernière. D'une évaluation de 4 milliards \$, le mégaprojet est désormais chiffré à 8,4 milliards \$ par l'administration Marchand.

« En plus, il est pris avec un projet dont les coûts explosent et ça, ça a fait peur aux gens, pointe Éric Lacroix. Beaucoup de gens à Québec n'ont pas confiance en la capacité de la Ville de gérer ça ».

## **Le tramway fatigué, le logement préoccupe**

C'est sans compter que la place prédominante qu'occupe le tramway dans le discours public semble commencer à épuiser la population. Une majorité de gens croit d'ailleurs que le maire Marchand consacre « trop de place » au tramway dans ses priorités, selon les chiffres du sondage SOM-*Le Soleil*.

Les électeurs ciblent plutôt la question du logement comme dossier qu'ils souhaiteraient voir leur maire porter avant tous les autres.

« Pour 40 % des gens, la *top* priorité de l'administration Marchand devrait être le logement », explique le sondeur Éric Lacroix. Par ailleurs, 87 % des répondants le placent parmi leurs trois priorités.

L'économie et la main-d'oeuvre figurent dans le *top* 3 de deux citoyens sur trois. Avec seulement 38 % les identifiant comme prioritaires, la mobilité durable et le tramway passent même derrière l'itinérance.

---

## Méthodologie

*Ce sondage en ligne a été mené du 1er au 3 novembre 2023 auprès de 411 habitants de la ville de Québec. L'échantillon a été tiré du panel Or de SOM, lequel est constitué d'individus recrutés de façon aléatoire par téléphone (fixe et cellulaire). Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population selon l'âge, le genre, la taille du ménage, la scolarité, le logement (propriétaire/locataire) et la langue maternelle. La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 6,3 %.*



**Émilie Pelletier, L**



# François Legault et Bruno Marchand doivent gouverner sans se faire aimer

Le Journal de Québec · 7 nov. 2023 · 25

C'est indéniable, tout le monde cherche à se faire aimer. C'est d'autant plus vrai quand on vit dans l'oeil du public comme le font les élus.



Au municipal comme au provincial, les récents sondages ont de quoi déprimer. La cote d'amour de François Legault et de Bruno Marchand est à la baisse et les prochains mois s'annoncent ardu.

## FINI LES PASSE-DROITS

Le baromètre n'est plus au beau fixe. C'est normal, considérant l'inflation et la précarité grandissante auxquelles font face les électeurs.

Depuis son arrivée en poste, Bruno Marchand profitait d'un vent favorable, apportant avec lui un renouveau et un vent de fraîcheur. Le controversé dossier du tramway entraîne un dur retour à la réalité. Gouverner comporte son lot de défis.

De son côté, François Legault a pu invoquer la carte COVID pendant presque tout son premier mandat, rappelant qu'on « construisait l'avion en plein vol », expression « surusée ». Trois ans plus tard, on lui a beaucoup pardonné, mais l'élastique ne s'étire plus.

Quand les temps sont durs, tout le monde cherche un sauveur, tout le monde cherche un coupable. Maudit sois-tu, vent de face !

## AUSTÉRITÉ RIGOUREUSE

Les parallèles sont frappants entre le maire et le premier ministre.

Tous les deux devront faire preuve de responsabilité et mettre de côté la recherche de popularité, un exercice douloureux pour qui dépend de la faveur populaire pour garder son emploi.

La CAQ a gouverné par sondage depuis sa première élection, mais elle ne peut plus nous servir sa recette gagnante. La mise à jour économique, en pleine négociation syndicale, visera à nous démontrer que les coffres sont vides. Aurons-nous droit au retour de l'austérité ?

De son côté, Bruno Marchand devra faire preuve de leadership s'il veut que son legs politique soit autre chose qu'un simple plan de transport jamais réalisé.

Messieurs, le temps est venu de gouverner, même si c'est impopulaire.